

Communiqué de presse

À Orgelet, le 17 mars 2020

COVID 19

Fermeture de l'ensemble des lieux accueillant du public

Suite aux annonces du Président de la République et du Premier Ministre, à compter de lundi 16 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre, toutes les structures de la communauté de communes sont fermées au public, et notamment :

- Les écoles
- L'ensemble des établissements d'accueil du jeune enfant-EAJE et RAMis
- Les accueils périscolaires et extrascolaires
- Toutes les structures déclarées en accueils de mineurs

Un service minimum sera assuré pour l'accueil des enfants de personnels soignants (crèches, écoles et accueils de loisirs).

- Les médiathèques et musées
- Les MSAP, Espaces France Services et Tiers Lieux
- L'Office du Tourisme, les Points I et la Maison des Cascades
- Les accueils sur les pôles et au siège
- La Halte Répit Alzheimer d'Orgelet
- La déchetterie de Clairvaux les Lacs – *NB : La collecte des déchets ménagers reste maintenue sur l'ensemble du territoire.*
- Les visites au sein des Résidences Autonomie / Foyers Logements / EHPAD

Toutes les manifestations et événements organisés par la Communauté de communes sont également annulés.

À ce stade, un accueil téléphonique pour le public reste assuré par les services de la Communauté de communes.

La situation étant susceptible d'évoluer rapidement, de nouvelles informations pourront être diffusées prochainement.

Le Président



Jean-Louis DELORME